

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 NOVEMBRE 2013

SOMMAIRE

RECUEIL DES DÉCISIONS L.2122-22 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES 3

<i>Madame le Maire</i>	10
<i>Rose-Marie NIETO</i>	10
<i>Madame le Maire</i>	10
<i>Michel PALLEY</i>	10
<i>Monsieur BREUILLE</i>	10
<i>Sylvette RIMBAUD</i>	10
<i>Madame le Maire</i>	11
<i>Sylvette RIMBAUD</i>	11
<i>Madame le Maire</i>	11

ACTION DE SOLIDARITÉ À DESTINATION DE LA POPULATION DES PHILIPPINES VICTIME DU SUPER TYPHON HAIYAN ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 5 000 EUROS 12

DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS COMMUNAUTAIRES DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT DE L'EPCI ISSU DE LA FUSION DE LA CAN ET DE LA CCPC ET DE L'EXTENSION À LA COMMUNE DE GERMOND-ROUVRE 13

<i>Madame le Maire</i>	15
<i>Marc THEBAULT</i>	15
<i>Michel PALLEY</i>	16
<i>Jérôme BALOGE</i>	16
<i>Frank MICHEL</i>	17
<i>Nicolas MARJAULT</i>	17
<i>Madame le Maire</i>	18
<i>Nicolas MARJAULT</i>	18
<i>Madame le Maire</i>	18
<i>Nicolas MARJAULT</i>	18
<i>Alain PIVETEAU</i>	19
<i>Rose-Marie NIETO</i>	19
<i>Jérôme BALOGE</i>	20
<i>Madame le Maire</i>	20
<i>Jérôme BALOGE</i>	20
<i>Marc THEBAULT</i>	20
<i>Madame le Maire</i>	21
<i>Marc THEBAULT</i>	21
<i>Madame le Maire</i>	21
<i>Marc THEBAULT</i>	21
<i>Madame le Maire</i>	21
<i>Marc THEBAULT</i>	21
<i>Aurélien MANSART</i>	21
<i>Michel PALLEY</i>	22
<i>Jacques TAPIN</i>	22
<i>Pascal DUFORESTEL</i>	22
<i>Madame le Maire</i>	22
<i>Pascal DUFORESTEL</i>	23
<i>Madame le Maire</i>	23
<i>Pascal DUFORESTEL</i>	23
<i>Madame le Maire</i>	23
<i>Pascal DUFORESTEL</i>	23
<i>Madame le Maire</i>	24

APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 DÉCEMBRE 2012.... 26

BIODIVERSITÉ – STRATÉGIE NIORTAISE POUR LA BIODIVERSITÉ ET PLAN D' ACTIONS BIODIVERSITÉ 2013-2017 27

<i>Madame le Maire</i>	28
<i>Marc THEBAULT</i>	28
<i>Madame le Maire</i>	28
<i>Marc THEBAULT</i>	28

32.	L-2013-564	DIRECTION DE L'EDUCATION <i>Convention réglant l'organisation de séances d'activités dans le cadre des animations périscolaires et/ou centres de loisirs 1er trimestre année 2013/2014 avec l'association : C.E.M.</i>	2 100,00 € net	56
33.	L-2013-602	DIRECTION DE L'EDUCATION <i>Convention réglant l'organisation de séances d'activités dans le cadre des animations périscolaires et/ou centres de loisirs 1er trimestre année 2013/2014 avec l'association : ASAFFA Ass Solidarité et Art pour la formation France Afrique</i>	300,00 € net	60
34.	L-2013-603	DIRECTION DE L'EDUCATION <i>Convention réglant l'organisation de séances d'activités dans le cadre des animations périscolaires et/ou centres de loisirs 1er trimestre année 2013/2014 avec l'association : Cercle Escrime du Guesclin</i>	600,00 € net	64
35.	L-2013-604	DIRECTION DE L'EDUCATION <i>Convention réglant l'organisation de séances d'activités dans le cadre des animations périscolaires et/ou centres de loisirs 1er trimestre année 2013/2014 avec l'association : Niort Handball Souchéen</i>	300,00 € net	68
36.	L-2013-605	DIRECTION DE L'EDUCATION <i>Avenant n°1 à la convention réglant l'organisation de séances d'activités dans le cadre des animations périscolaires et/ou centres de loisirs 1er trimestre année 2013/2014 avec l'association : Niort GR</i>	720,00 € net	72
37.	L-2013-606	DIRECTION DE L'EDUCATION <i>Convention réglant l'organisation de séances d'activités dans le cadre des animations périscolaires et/ou centres de loisirs 1er trimestre année 2013/2014 avec l'association : Vent D'Ouest</i>	380,00 € net	76
38.	L-2013-645	DIRECTION DE L'EDUCATION <i>Convention réglant l'organisation de séances d'activités dans le cadre des animations périscolaires et/ou centres de loisirs 1er trimestre année 2013/2014 avec l'association : Compagnie ID</i>	540,00 € net	80
39.	L-2013-649	DIRECTION DE L'EDUCATION <i>Convention réglant l'organisation de séances d'activités dans le cadre des animations périscolaires et/ou centres de loisirs 1er trimestre année 2013/2014 avec : la Coopérative ACEASCOP FORMASCOP</i>	480,00 € net	84
40.	L-2013-651	DIRECTION DE L'EDUCATION <i>Convention avec la S.N.C.F.</i>	/	88
41.	L-2013-551	DIRECTION ESPACES PUBLICS <i>Réalisation de sondages et d'études géotechniques - Consultation par procédure adaptée - Signature du marché de prestations intellectuelles</i>	49 290,00 € HT soit 58 950,84 € TTC	89
42.	L-2013-595	DIRECTION ESPACES PUBLICS <i>Etude de circulation du centre-ville piéton - Marché à procédure adaptée - Décision d'attribution</i>	4 947,00 € HT soit 5 916,61 € TTC	91
43.	L-2013-599	DIRECTION ESPACES PUBLICS <i>Mise en lumières artistique de la place de la Brèche Noël 2013 - Marché de prestations intellectuelles - Décision d'attribution</i>	40 133,78 € HT soit 48 000,00 € TTC	93

[RETOUR SOMMAIRE](#)

Frank MICHEL

Il s'agit de céder des petites parcelles de terrain rue Joliot Curie et rue Gabrielle du Chatelet, qui forment un espace sans intérêt pour la collectivité. A la demande de ses riverains et après négociation, il est possible de céder ces petites parcelles pour le prix de 2 250 euros.

Michel PAILLEY

Est-ce qu'on peut connaître le nom du promoteur qui achète ?

Frank MICHEL

Je ne l'ai plus en tête. Pourquoi, vous avez un nom en tête ?

Aurélien MANSART

Quand on voit sur le cadastre ce à quoi ça correspond, à mon avis ce n'est pas un promoteur, ce sont les habitants qui sont en face, on n'est pas sur de la construction, là.

Frank MICHEL

Il s'agit de céder aux voisins, et après le promoteur fait le lotissement, c'est ça ?

Michel PAILLEY

J'avais compris que c'était vendu au promoteur qui faisait le projet.

Frank MICHEL

J'avais compris que vous, vous me demandiez quel était le lotisseur d'avant.

Madame le Maire

Nous avons compris que vous ne vous étiez pas compris donc comme ça c'est réglé, il n'y a pas de promoteur qui soit impliqué dans ces cessions, il n'y a que le promoteur d'avant.

Je vous remercie. Pour ceux et celles qui vont regarder le match de football, bon match et pour les autres, bon appétit et bonne nuit, à la prochaine fois.